

# Annonces légales

SO.J.V.S. - Société d'Avocats  
Me Blandine DUMONTET  
69220 - BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS

**GAEC DU NEUF MAI**  
Groupement Agricole d'Exploitation en Commun  
Agréé le 01.10.1994 sous le n° 38-0616  
Siège social : 15 Chemin des Blâches 38690 BIOL  
RCS VIENNE 399 114 172

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateurs Monsieur Denis BOITON, demeurant 30 Chemin des Blâches 38690 BIOL et Monsieur Jacky GROS, demeurant 118 Route de la Vallée de l'Hien 38690 BIOL pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs légaux et statutaires les plus étendus.  
Le siège de la liquidation est fixé 15 Chemin des Blâches 38690 BIOL où la correspondance devra être adressée.

Pour avis.

**Jolimega International SAS** au capital de 45 000 € Siège social : 24 Rue Lamartine 38320 Eybens RCS GRENOBLE 848 444 592  
L'AGO en date du 20/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/12/2023 nommé en qualité de liquidateur WANG Yuanyuan, adresse : No.701 bâtiment 8-3, zone est de Run Feng Shui Shang, rue Qingnian, district de Chaoyang, Beijing, Chine et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.  
Mention en sera faite au RCS de GRENOBLE.

## Avis de clôture de liquidation

**AYAM HOLDING**  
SASU au capital de 660 000 €  
Siège social : LES CONDAMINES  
38320 BRIE ET ANNONNES  
RCS de GRENOBLE n°520 864 349

En date du 07/02/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. MATTIA Philippe de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 07/02/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE.

Philippe Mattia

**BOUCHERIE DE L'ILE VERTE**  
SARL au capital de 5 000 €  
Siège social : 16 AV MAL RANDON  
38000 GRENOBLE  
RCS de GRENOBLE n°881 755 938

En date du 31/01/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BESSON Romain de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/01/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE.

## Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Faustine SERPINET, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée « LEXGROUP GRENOBLE », titulaire d'un Office Notarial à GRENOBLE, 7 rue Vicat, CRPCEN 38004, le 27 juin 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Claude SCHMITT, technicien de travaux, et Madame Isabelle Paule Danielle CHABERT, secrétaire médicale, demeurant ensemble à MONTBONNOT-SAINTE-MARTIN (38330) 306 chemin de Tartax. Monsieur est né à COLMAR (68000) le 12 avril 1964, Madame est née à LA TRONCHE (38700) le 25 mars 1970. Mariés à la mairie de MONTBONNOT-SAINTE-MARTIN (38330) le 16 juillet 1994 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

## Avis de saisine de légataire universel

Suivant testament olographe en date du 21 mai 2023, Madame Renée Blanche Augusta VERDET, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-BUEIL (38620) 130 rue route de l'Eglise Née à LE GRAND-LEMPES (38690) le 3 janvier 1934. Veuve de Monsieur Van Tam NGUYEN et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à SAINT-BUEIL (38620) (FRANCE) le 29 octobre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître DUMONT Jessica, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Marie-Gabrielle MIGEON-CROS, Edouard MALATRAY et Caroline GINGLINGER-POYARD», titulaire d'un Office Notarial à SAINT QUENTIN FALLAVIER (Isère), 5, rue de Savoie, le 14 décembre 2023, et d'un acte de notoriété reçu par ledit notaire en date du 8 février 2024 aux termes duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître DUMONT, notaire à SAINT QUENTIN FALLAVIER 5 Rue de Savoie, référence CRPCEN : 038143, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VIENNE de l'expédition de l'acte constatant la saisine du légataire universel.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

# Conjoncture

**ÉNERGIE / La consommation d'énergies renouvelables dans les transports de l'UE (transport routier, ferroviaire, maritime ou aérien) a augmenté d'environ 2 % entre 2021 et 2022 pour atteindre près de 19,4 Mtep (mégatonne d'équivalent pétrole), selon EurObserv'ER.**

# Biocarburants : hausse de 2 % dans l'UE en 2022

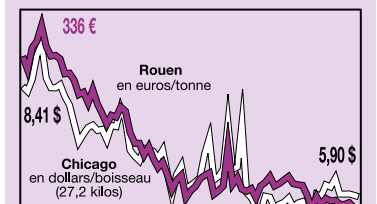
La part des énergies renouvelables dans les transports de l'Union Européenne s'approche désormais des 10 %. Mais cette hausse est due à l'augmentation de la consommation d'électricité renouvelable à 2,2 Mtep (+18,4 %) alors que celle de biocarburants est restée stable à environ 17,1 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep). Au total, le biodiesel représentait en 2022, 68,7 % de la consommation d'énergies renouvelables dans les transports, le bioéthanol 16,8 %, le biogaz 2,7 % et l'électricité renouvelable 11,5 %. La consommation de biodiesel est en diminution de 2,6 % à un peu plus de

13,3 Mtep qui s'explique essentiellement, selon EurObserv'ER, par la plus grande disponibilité sur le marché des biodiesels appartenant à la catégorie des biocarburants avancés, donnant droit à une double comptabilisation de leur contenu énergétique pour le calcul des objectifs nationaux. Ce recul est compensé par une augmentation de la consommation de bioéthanol (+ 8,3 % à un peu moins de 3,3 Mtep, la France étant le pays ayant le plus augmenté avec une croissance de 20,4 %) et du biogaz (+ 22 %) dépassant pour la première fois les 0,5 Mtep tiré par des pays comme la Suède et l'Italie. ■



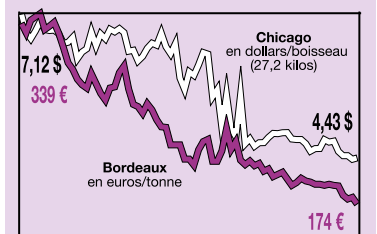
La consommation de biodiesel dans l'UE est en diminution, en 2022, de 2,6 % à un peu plus de 13,3 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep).

## BLÉ / En baisse



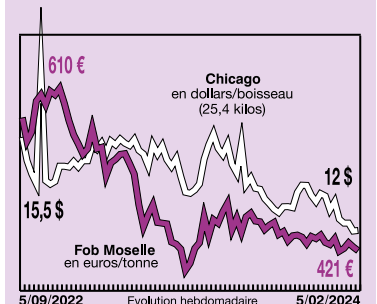
Les prix du blé tendre sur le CBOT, Euronext et le marché physique français se sont effrités, compte tenu d'une certaine indolence actuelle de la demande internationale. La Russie reste très agressive à l'export. Les conditions de culture dans le pays sont, pour le moment, bonnes voire très bonnes. L'analyste SovEcon table sur une récolte à 92,2 Mt pour la campagne commerciale 2024-2025 (+ 0,9 Mt comparé à sa prévision antérieure). Autre élément baissier : la Chine accepte désormais du blé argentin, un nouveau concurrent pour l'Hexagone. Sur le marché physique français, les primes portuaires restent soutenues notamment en raison d'un courant de demande sur le rapproché. ■

## MAÏS / En baisse



Les prix du maïs sur Euronext et le marché physique français ont une nouvelle fois régressé, à l'image de son contrat sur Chicago. Le maïs états-unien manque d'attractivité à l'export. Les récoltes au Brésil et en Argentine s'annoncent bonnes par ailleurs. En France, le marché reste globalement vendeur, mais la nutrition animale hexagonale profite de la baisse des prix pour se positionner. Les acheteurs belges et néerlandais font de petits achats. On rapporte également quelques affaires en portuaires, notamment en nouvelle récolte. Dans le Sud-Ouest, les fabricants d'aliments pour animaux (FAB) espagnols profitent du contexte baissier pour se positionner. ■

## COLZA / En repli



Les cotations du colza, que ce soit sur Euronext ou le marché physique français, ont connu un recul assez marqué. Ceci, en raison de la baisse des valeurs des autres matières premières de ce segment : le soja à Chicago (recul moins marqué que les autres oléagineux à travers le monde), le canola à Winnipeg (Canada) ou encore l'huile de palme à Kuala Lumpur. Sur le marché physique français du colza, les primes sont toujours stationnaires, faute d'éléments nouveaux. Les acheteurs ne se pressent pas, étant plutôt bien couverts. ■

Publiez vos Annonces Légales avec **Terre Dauphinoise**

04 38 49 91 76  
www.terredauphinoise.fr  
annoncelogale@terredauphinoise.fr

34 Rue du Rocher de Lorzier  
CS 10023 - 38345 Moirans Cedex